



## Changement joint hublot - machine à laver

Par **syl\_1718**, le **14/05/2015** à **12:07**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement depuis 2.5 années, incluant une machine à laver. Je quitte l'appartement dans 3 semaines. Le joint du hublot de la machine à laver est fendu ce qui génère une fuite. Il nécessite d'être changé.

Je me demandais si c'était au locataire ou au propriétaire de le changer. On pourrait penser que c'est au locataire car il s'agit d'un joint. En même temps, je me dis qu'il ne s'agit pas vraiment d'une menuiserie (en terme de prix en tout cas : 70e le joint) et que l'on peut considérer cela comme de la vétusté.

Qu'en pensez-vous?

Cordialement

Sylvain

Par **Tisuisse**, le **14/05/2015** à **12:49**

Bonjour,

Le changement de joint est à la charge du locataire. Mieux vaut que vous payez ce joint que d'avoir à payer une machine à laver, non ?